

chantiers coopératifs

revue de la Fédération des Scop du BTP

Chers adhérents,

Voilà près de quatre ans, vous m'avez confié la présidence de notre Fédération et je tiens une nouvelle fois à vous en exprimer toute ma reconnaissance. Chaque jour, j'en mesure l'engagement et la responsabilité. Au début de ce mandat, nous nous étions fixé une ambition commune déclinée en sept axes de progrès. À l'heure du bilan et au-delà des épreuves conjoncturelles, nous pouvons être fiers du chemin parcouru et des résultats obtenus.

édito

Durant ce mandat, les volumes d'affaires globaux ont été positifs pour les entreprises du BTP, soulignant un dynamisme sur le plan économique. Les résultats de l'année 2020 ont évidemment pâti de la période d'arrêt d'activité en raison de l'épidémie de Covid-19, néanmoins l'exercice 2021 s'annonce prometteur et le regain d'activité constaté en fin d'année 2020 se confirme.

Le développement dans les coopératives n'est pas en reste. En effet, la période 2017-2021 est marquée, pour les Scop du BTP, par une évolution positive du nombre de coopératives et des effectifs salariés. L'effectif moyen des Scop du BTP a d'ailleurs augmenté pour atteindre 21,3 équivalents temps plein par Scop en juin 2021.

Parmi la diversité de nos métiers, il existe un domaine où les Scop du BTP sont particulièrement bien représentées : la rénovation de Monuments historiques et la construction d'art. Ce numéro de *Chantiers coopératifs* sera consacré à cette facette plus méconnue de nos activités. Au détour de plusieurs interviews, vous découvrirez l'importance et les enjeux que revêtent ces marchés. Enfin, nous ne pouvons pas faire l'impasse sur l'événement artistique de cette rentrée 2021 et la mise en avant du savoir-faire extraordinaire de cette Scop francilienne nommée Les Charpentiers de Paris, qui a réussi le défi incroyable d'empaqueter l'Arc de Triomphe selon le vœu de Christo.

Bonne lecture !

■ UTB (Seine-Saint-Denis)

«Un apport en matière d'image et de dynamique»

Tout d'abord, pour une entreprise comme la nôtre composée d'une quinzaine d'agences, la qualification «Monuments historiques» crée une réelle dynamique qui rayonne en interne. Elle constitue aussi un atout pour attirer de nouveaux talents. Œuvrer sur un monument emblématique pour de jeunes couvreurs, cela les fait rêver, car c'est une activité très qualitative qui conjugue fierté et prestige. Chez UTB, deux chantiers de couverture sur cinq sont liés aux Monuments historiques et au patrimonial, c'est dire l'importance que ce secteur représente et c'est l'une des raisons pour lesquelles la transmission des savoirs est un enjeu de premier ordre. Sur les 1 200 personnes que compte l'entreprise, 380 travaillent au service couverture avec en permanence environ 40 apprentis, soit un taux de 11 à 12 % qui représente le taux de pérennisation de notre modèle de formation.

Le fait d'être qualifiés «Monuments historiques» constitue également un apport en matière d'image auprès des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre. Nos clients nous connaissent pour cela et cette maîtrise du geste et

des règles de l'art les rassure, quelle que soit la nature des travaux qu'ils nous confient.

Julien Soccard, directeur opérationnel, spécialiste des Monuments historiques

Nous sommes en train d'entreprendre la restauration de la couverture des six campaniles des tours du château de Chambord. Nos équipes sont également engagées sur un marché de couverture au Grand Palais à Paris après avoir achevé la restauration du palais d'Antin [NDLR: Palais de la Découverte]. Sur ces deux marchés, 12 couvreurs auront été mobilisés pendant sept à huit ans.



■ SNBR (Aube)

«L'innovation numérique au service de la tradition»



Nous sommes, depuis 20 ans, pionniers dans l'inclusion de nouveaux outils numériques, tels que des robots de taille ou scanners 3D, dans nos flux de production. Cela vient en réponse à la nécessité de se réinventer tout en respectant les fondements de nos métiers. Grâce à ces outils numériques, adoptés comme un outil supplémentaire au même titre que nos outils «conventionnels», nous avons un contrôle accru, que ce soit en matière d'intervention minimale ou bien de réversibilité. En effet, les méthodologies développées au sein de l'entreprise nous permettent d'intervenir exclusivement sur les parties endommagées de la pierre où, à partir de la zone de fracture numérisée à haute résolution, nous avons la capacité de créer et greffer des volumes sains, avec des matériaux compatibles ainsi qu'avec une justesse géométrique sans précédent.

Nous avons mis en place une formation continue axée sur l'échange des connaissances et des expériences entre les différentes générations



Restaurer un édifice [...], c'est le rétablir dans un état complet



■ BLANCHON (Haute-Vienne)

« Former et transmettre des savoirs »

Concernant le partage des techniques et des savoir-faire, nous avons un partenariat avec la Fédération compagnonnique. Ainsi, sur nos chantiers de restauration, nous avons toujours des compagnons avec nous. C'est un échange très fécond, car, du fait de leur tour de France, ils nous apportent des techniques d'autres régions et s'imprègnent également de la nôtre. Ils restent pendant un an avec nous avant de repartir dans une autre région. Cet apport extérieur est très enrichissant pour nos équipes.

En outre, la restauration de Monuments historiques est très valorisante pour ceux qui y interviennent et notamment pour nos apprentis qui, *via* leur cursus en CFA, découvrent la réalité du métier sur ce type de chantier. C'est un facteur de motivation supplémentaire pour eux. Mettre en œuvre des techniques utilisées par les hommes du bâtiment du Moyen Âge ou de la Renaissance est une source de satisfaction et une responsabilité puisque, le moment venu, ils devront à leur tour transmettre ces savoirs. C'est un point essentiel chez Blanchon et la raison pour laquelle

■ UNISCOP (Vienne)

« Au-delà des métiers, sauvegarder l'héritage »

Sur la restauration du patrimoine bâti, nous avons beaucoup de jeunes apprentis en formation, surtout des compagnons, c'est dire que la transmission des savoirs s'opère, mais, par rapport à nos anciens compagnons partis en retraite, il y a une perte de la culture patrimoniale qui est indéniable.

Cette dévitalisation culturelle est liée à la dévalorisation des métiers manuels et à la montée en puissance d'une jeunesse hyper-connectée mais déconnectée de nos métiers, alors que le secteur de la restauration de patrimoine offre des trajectoires professionnelles très valorisantes. Ce constat explique que nous avons du mal à recruter.

et formations présentes dans nos rangs. Je me réjouis que les premières formations numériques commencent à apparaître dans les CFA, car, depuis l'origine, l'histoire du bâtiment est rythmée par des évolutions techniques et par celles des outils utilisés. J'ai donc la conviction que, au détriment des plus « traditionalistes », ces outils contribueront à la revalorisation et à la transmission des traditions.

Jean-Baptiste Theret, P-DG de SNBR

Depuis 2014, nous sommes engagés dans la restauration des parements, des enduits, des joints et des sculptures de la basilique Sainte-Madeleine de Vézelay. Nous utilisons à la fois les techniques traditionnelles de taille de pierre et l'outil numérique avec, pour ligne de conduite intangible, le respect du bâti. Le robot de taille y contribue, car il nous permet de changer moins de pierre, nous sommes donc moins intrusifs.



et qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné¹ »

¹ Citation de Viollet-le-Duc.

faire ancestraux »

nous consacrons des budgets importants à la formation et à la sécurité.

Didier Bayle, P-DG de Blanchon

La restauration du dôme du château de Valençay (Indre) a constitué une prouesse technique, car il s'agissait de refaire à l'identique une couverture d'un monument datant du XI^e siècle. La rotondité de l'édifice créait des contraintes géométriques quant aux techniques de mise en œuvre. Grâce aux savoir-faire de nos équipes et à la documentation technique existante, l'équipe de quatre personnes mobilisée pendant un an a su relever ce défi.



la culture patrimoniale »

Tout dirigeant de Scop est préoccupé par la transmission de l'outil de travail aux générations suivantes. Nous avons des métiers qui font sens, beaucoup de jeunes pourraient s'y investir avec bonheur, mais nous souffrons d'un déficit d'image et surtout d'un affaïsement de la transmission de cette culture patrimoniale du bâti alors qu'elle rend compte, au fil des siècles, de l'état d'esprit d'une époque. C'est une véritable culture générale. Renouer avec cette transmission culturelle est sans doute l'un des enjeux d'avenir pour nos métiers.

David Decelle, P-DG d'Uniscop

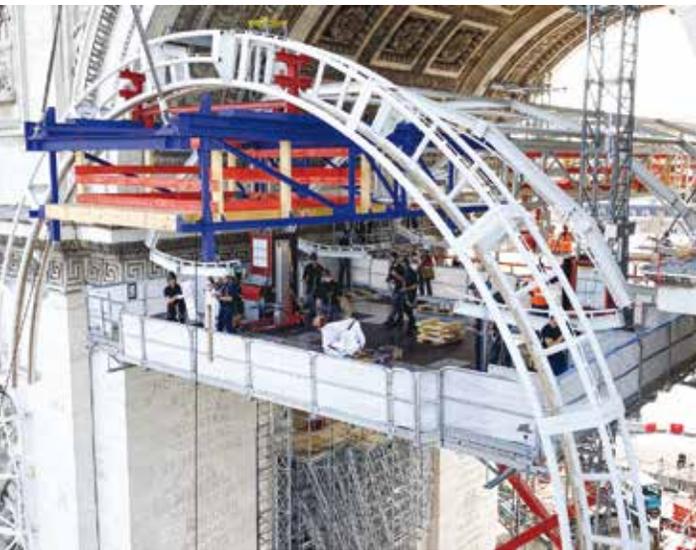
Le chantier des « archives » à Poitiers a été marquant. Ancienne chapelle du XI^e siècle, transformée en centre des archives départementales, nous avons contribué à sa réhabilitation et à sa restauration en un hôtel-restaurant haut de gamme. Ce chantier illustre les compétences techniques de nos compagnons entre la maîtrise de la pierre et la complexité technique de la structure en béton blanc qui rend ce lieu insolite. Notre plus belle carte de visite.



Témoignage

Les Charpentiers de Paris : une entreprise « emballante »

Après avoir relevé le défi technique de la maîtrise d'œuvre de l'empaquetage du Pont-Neuf au siècle dernier, la Scop Les Charpentiers de Paris a vu cette confiance renouvelée par Christo et Jeanne-Claude en avril 2019 pour devenir maître d'œuvre du projet de l'Arc de Triomphe. Signes de savoir-faire et d'une capacité d'adaptation inscrits dans les gènes de l'entreprise.



Les premiers contacts avec l'équipe de Christo remontent au milieu des années 1980. Il s'agissait à l'époque d'empaqueter le Pont-Neuf. Le défi titilla Les Charpentiers de Paris et, après plusieurs rencontres préparatoires, la Scop fut choisie par Christo et Jeanne-Claude pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet en décembre 1984. Projet artistique hors norme, 40 000 m² de toile polyamide de couleur sable furent nécessaires pour recouvrir le plus vieux pont de Paris dont les 44 lampadaires. Plus de 30 entreprises

participèrent à la préparation et à la réalisation de cette œuvre temporaire. L'opération fut marquante pour les équipes de la Scop, qui y consacrèrent 8 000 heures de travail jusqu'à son achèvement. À l'époque, des essais préliminaires avaient été effectués sur le pont de Grez-sur-Loing. Quelque 30 ans plus tard, pour l'empaquetage de l'Arc de Triomphe cette fois, le prototype en structure tubulaire, reconstituant l'une des petites voûtes à l'échelle, fut réalisé dans les ateliers de la Scop à Bagneux. « Ce prototype

permet de partager avec toutes les parties prenantes les différentes problématiques auxquelles nous serions confrontés lors de nos interventions sur l'Arc. Il permet également de vérifier la faisabilité des études conçues par les ingénieurs structures », témoigne Rémi Pénillault, le P-DG de l'entreprise. Cet échange entre parties prenantes confirma certaines méthodologies « et obligea à réfléchir pour améliorer celles qui ne donnaient pas satisfaction ». Une fois cette étape franchie, le bureau d'études plancha notamment sur le plan de fabrication des structures. Engagé au printemps 2019, en lien avec le bureau d'études d'ingénierie SBP (Allemagne), le projet allait bon train jusqu'au mois d'avril suivant où tout fut gelé en raison de la pandémie. Période sombre marquée de surcroît par le décès de Christo¹. Ce temps suspendu permit néanmoins aux équipes des Charpentiers de Paris « de modifier la conception de certains

éléments de structures pour optimiser la fabrication, la pose et le démontage », souligne R. Pénillault. En avril 2021, la fabrication des éléments en bois et des structures métalliques débuta et, au lendemain de la fête nationale, la pose de la toile fut entreprise pour s'achever deux mois plus tard. Non sans une légitime fierté, R. Pénillault ajoute : « L'opération mobilisa nos équipes en 3 x 9 heures, soit 27 heures par jour et nuit, à l'exception des week-ends. »

Une capacité d'adaptation héritée des pionniers

Outre ses savoir-faire, la capacité d'adaptation de l'entreprise est inscrite dans ses gènes. Créée en 1893 avec 26 charpentiers, tous compagnons du Devoir, elle fut guidée par le visionnaire Jean-Louis Favaron, dit *Saint-Gaudens la Clé des Cœurs*. Alors que le fer était devenu le matériau fétiche des ingénieurs et architectes, J.-L. Favaron orchestra une révolution de métier

L'empaquetage de l'Arc de Triomphe en chiffres²

- Plus de **30 entreprises** et **1 000 personnes** investies dans le projet, dont **140 ouvriers** et cordistes.
- **25 000 m²** de tissu recyclable (polypropylène) et **3 000 m** de corde.
- **180 tonnes** de structure métallique.
- **150 tonnes** de lest pour garantir le plaquage de la toile contre la façade.
- **70 m³** de bois (bois massif et CLT) sur la terrasse et les bancs.
- **370 m²** d'OSB³ sur la terrasse.



en introduisant un atelier spécialisé dans le fer au sein de l'entreprise. Avec les constructions métalliques, l'entreprise sut prendre le virage de la modernité sans renoncer à ce qu'elle

était puisqu'elle conserva ses savoirs autour des métiers du bois. Elle put ainsi élargir sa palette professionnelle tout en restant à la pointe de l'innovation grâce à une direction

technique toujours aux aguets. Au fil du temps, l'entreprise a gardé cette « agilité », comme on dirait aujourd'hui, qui a probablement séduit l'artiste Christo et ses équipes. ■

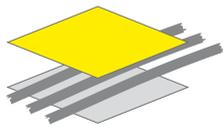
¹ Le 31 mai 2020 à New York.

² Chiffres communiqués par Rémi Pénillault.

³ OSB : appellation anglaise du panneau de grandes particules orientées. Ce matériau est constitué de plusieurs couches de lamelles de bois compressées puis collées.



LES INFORMATIONS PARTENAIRES



CCCA-BTP

★ **Le 27/09/2021 –
Palmarès du pôle
BTP de l'équipe de
France des métiers**

Le CCCA-BTP, partenaire de WorldSkills France, était présent pour soutenir les jeunes du pôle BTP qui concouraient à la 7^e édition de la compétition européenne des métiers EuroSkills, organisée du 22 au 26 septembre à Graz, en Autriche. 31 jeunes, tous âgés de moins de 26 ans, composaient l'équipe de France des métiers, qui a remporté 18 médailles parmi les 28 métiers portés par la France au niveau européen.



★ **Le 02/09/2021 –
La Confédération
générale des
Scop annonce le
lancement d'un
Prêt participatif de
relance, d'entraide
et solidaire (PPRES)
pour accompagner
les sociétés**

**coopératives dans
la reprise**

Fragilisées financièrement par la crise sanitaire, de nombreuses entreprises ont bénéficié d'aides exceptionnelles octroyées par l'État. Les sociétés organisées sous forme de coopérative n'ayant pas échappé à ces difficultés, la CG Scop et Socoden ont décidé d'accompagner celles pourvues d'un projet de développement dont la structure a été affaiblie par la Covid-19. Elles mettent ainsi à leur disposition un Prêt participatif de relance, d'entraide et solidaire (PPRES). Ce financement, simple et rapide, a pour but de les soutenir sur le long terme en renforçant leurs fonds propres.



Constructys

Votre partenaire compétences

★ **Le 09/09/2021 –
Rapport d'activité:
en 2020, Constructys
a formé plus de
327 000 stagiaires**

Constructys dresse le bilan de son activité 2020. Une année riche en défis au cours de laquelle l'Opérateur de compétences de la construction s'est mobilisé pour agir au

plus près des territoires, dans un contexte sanitaire inédit.

OPPBTP

★ **Le 08/10/2021 –
L'OPPBTP développe
les solutions
digitales de
prévention pour
accompagner toutes
les entreprises
du BTP**

Depuis sa création, l'OPPBTP accompagne au quotidien les professionnels du bâtiment et des travaux publics afin d'améliorer leurs conditions de travail et de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Dans ce contexte, l'organisme joue un rôle prépondérant pour anticiper les grandes transformations du BTP et aider les professionnels à évoluer avec elles. Parmi ces transformations, la digitalisation du secteur, que la crise sanitaire a par ailleurs accélérée, tient une place majeure.



★ **Le 03/09/2021 –
Le groupe PRO BTP
inaugure sa première**

**Agence Métropole
à Metz**

Le groupe PRO BTP, premier acteur professionnel de protection sociale en France, déploie ses nouvelles agences: la première est à Metz, au 9, rue d'Austrasie.

SMA

★ **Le 09/07/2021 –
Groupe SMA:
une nouvelle
organisation pour
les implantations à
l'international**

Le groupe SMA s'organise afin d'accompagner son développement à l'étranger. Les filiales du groupe SMA à l'étranger sont des acteurs reconnus sur leurs marchés respectifs. Fort de ces succès, le groupe SMA a décidé de poursuivre son développement à l'international. À cette occasion, l'animation des filiales internationales et leur gouvernance sont redéfinies.

Plus
d'informations
sur l'espace
partenaires
du site
www.scopbtp.org

Retrouvez toutes vos informations professionnelles et techniques
sur l'espace adhérent du site www.scopbtp.org

LES DERNIÈRES INFORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

MARCHÉS

★ Le 07/06/2021 – (2021-05) Pénurie et hausse du cours des matériaux

Le secteur du BTP doit faire face depuis plusieurs mois à des augmentations importantes des prix des matériaux, voire à des pénuries ou des arrêts temporaires des approvisionnements. Dans ce contexte, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, a déjà invité les acheteurs publics à adapter certaines modalités d'exécution et de passation des contrats de la commande publique.

★ Le 23/06/2021 – (2021-06) Déchets de chantier et mentions obligatoires

Comme nous vous l'annoncions dans notre Info Marchés 2021-02, l'article L. 541-21-2-3 du Code de l'environnement va imposer aux entreprises qui réalisent des travaux de construction, de rénovation et

de démolition de bâtiment (ainsi que de jardinage) de mentionner dans leurs devis les modalités d'enlèvement et de gestion des déchets générés par ces opérations ainsi que les coûts associés.

PRÉVENTION

★ Le 22/07/2021 – (2021-12) Formation en prévention – site Prévention BTP

Le contexte de crise épidémique de Covid-19 et l'application stricte des préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de construction ne doivent pas faire oublier qu'une attention particulière doit être maintenue sur tous les risques « traditionnels » des chantiers, et notamment les risques de chute, de heurt, ceux liés à l'électricité, aux engins, aux produits chimiques, au port de charge et aux postures.

SOCIAL

★ Le 30/09/2021 – (2021-50) Revalorisation du Smic au 1^{er} octobre 2021

À compter du 1^{er} octobre 2021, le taux horaire du Smic sera égal à 10,48 € (soit une augmentation de 2,2 %) au lieu de 10,25 € depuis le 1^{er} janvier 2021.

★ Le 14/10/2021 – (2021-51) Visite médicale de fin de carrière pour les salariés occupant des postes à risque

Les travailleurs bénéficiant du dispositif de suivi individuel renforcé ou en ayant bénéficié doivent être examinés par le médecin du travail au cours d'une visite médicale avant leur départ à la retraite. Toutefois, ce dispositif créé par la loi de ratification des ordonnances du 22 septembre 2017 n'a jamais pu s'appliquer, faute de publication du décret nécessaire.

Désormais, le décret n° 2021-1065 du 9 août 2021 précise le dispositif applicable aux travailleurs dont le départ ou la mise à la retraite intervient à compter du 1^{er} octobre 2021.

TECHNIQUE

★ Le 01/10/2021 – (2021-06) Nouvelle réglementation environnementale : RE2020

La nouvelle réglementation environnementale RE2020, qui remplacera la RT2012, entrera progressivement en vigueur à compter du 1^{er} janvier prochain et s'appliquera dans un premier temps aux constructions de bâtiments à usage d'habitation (les constructions de bâtiments de bureaux et d'enseignement primaire ou secondaire seront quant à elles concernées à partir du 1^{er} juillet 2022).

Chantiers coopératifs : 64 bis rue de Monceau, 75008 Paris

Directeur de la publication : Charles-Henri Montaut

Rédacteur en chef : Thomas Gallier. Tél. : 01 55 65 12 20. E-mail : t.gallier@scopbtp.org

Réalisation : ETL – **Relecture, maquette :** Hélène Ganachaud – **Illustrations :** François Brosse

Impression : Imprimerie Corlet, 14110 Condé-sur-Noireau



Nouvelle réglementation environnementale : RE2020

Favorisant le recours à des énergies peu carbonées, la RE2020 vise à concilier lutte contre le réchauffement climatique et faisabilité technique.

La nouvelle réglementation environnementale RE2020, qui remplacera la RT2012, entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain et s'appliquera dans un premier temps aux constructions de logements individuels et collectifs. Les bureaux et bâtiments d'enseignement primaire et secondaire seront concernés à compter du mois de juillet 2022 ; les bâtiments tertiaires spécifiques feront l'objet d'un volet ultérieur.

Fruit d'un intense processus d'échanges entre le gouvernement et les acteurs de la filière (dont la Fédération des Scop du BTP), elle devrait permettre de concilier forte ambition en matière de lutte contre le réchauffement climatique et faisabilité technique comme économique.

La RE2020, qui favorisera l'utilisation des matériaux biosourcés et le recours à des énergies peu carbonées, s'articule autour de trois objectifs principaux :

- l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments ;
- la diminution de l'impact sur le climat des constructions neuves en tenant compte de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) du bâtiment, depuis la fabrication de ses matériaux jusqu'à sa fin de vie ; cette analyse en cycle de vie constitue l'une des grandes nouveautés de la RE2020 ;
- enfin, elle doit permettre aux occupants de vivre et travailler dans des lieux adaptés aux conditions climatiques futures. Les nouvelles constructions devront ainsi mieux résister aux épisodes de canicule.

Pour ce faire, différents indicateurs ont été définis. Ils devront respecter des seuils fixés par un décret antérieur¹ concernant les exigences de performances énergétique et environnementale des constructions.

Le Bbio (besoin bioclimatique), qui permet notamment d'évaluer l'efficacité énergétique du bâti, a été abaissé de 30 % par rapport à la RT2012. Le CEP et le CEP NR seront destinés à calculer la consommation d'énergie primaire et d'énergie primaire non renouvelable du bâtiment ; l'énergie primaire est l'énergie contenue dans les ressources naturelles avant toute transformation.

L'Indice carbone Énergie (IC Énergie) mesurera les émissions de GES liées aux consommations d'énergie primaire du bâtiment, et l'Indice carbone Construction (IC Construction) quantifiera les émissions de GES liées à la production des composants du bâtiment, leur transport, leur mise en œuvre sur chantier, leur maintenance, leur éventuel remplacement ou réparation et leur fin de vie. L'indicateur Degrés-Heures d'inconfort estival (DH) exprimera la durée et l'intensité des périodes d'inconfort dans le bâtiment sur une année, lorsque la température intérieure s'élèvera.

Les seuils définis feront l'objet d'abaissements progressifs sur la base des échéances suivantes : 2025, 2028, 2031. De plus, une clause de revoyure sera mise en place et permettra de réviser les exigences fixées si elles n'apparaissent pas soutenables pour les entreprises de la filière.

Enfin, le gouvernement a annoncé qu'un label d'État verra le jour postérieurement à l'entrée en vigueur de la RE2020 pour valoriser les bâtiments qui vont au-delà de la réglementation. L'élaboration de ce label fera l'objet d'une large phase de concertation, menée par le plan « Bâtiment durable », qui réunira les principales organisations professionnelles du BTP, dont la Fédération des Scop du BTP. ■

Jérémy Vidalenc
Chargé des affaires juridiques

¹ Le décret n° 2021-1004 du 29 juillet 2021.



Actualités

Vie du réseau



10 ans de RSE en Occitanie: ça se fête!

En Occitanie, notre assemblée générale, le 9 juillet 2021, a été l'occasion de fêter nos 10 ans d'engagement dans la RSE, et de rappeler que la RSE est un enjeu stratégique différenciant et créateur de valeurs participant au développement et à la pérennité de l'entreprise. Après la diffusion du film réalisé par Bouduprod retraçant l'aventure RSE en Occitanie depuis la 1^{re} opération collective de 2011, les témoignages se sont succédé autour de quatre axes majeurs: la transmission des savoirs, la vision des jeunes générations, la gestion des déchets et les relations avec les parties prenantes externes de la Scop, en présence des responsables RSE des groupes SMA et PRO BTP, partenaires historiques de la branche du BTP.

Coralie Dubost, députée de l'Hérault, vice-présidente de la Commission des lois, nous a fait l'honneur de «participer» à notre événement à travers une vidéo venant saluer notre démarche pionnière en matière de RSE, et d'apporter de la crédibilité, s'il en était besoin, à notre label RSE SCOP BTP, puisque l'une des préconisations d'un rapport d'évaluation sur les labels sectoriels (cf. Bilan AAP France Stratégie, avril 2020), remis au Premier ministre en début d'année, est de «s'appuyer sur la plateforme RSE pour créer une matrice de labels avec des indicateurs dédiés, solides, fiables, qui permettent de témoigner à l'extérieur de façon lisible, efficace, et fiable, de votre engagement». Le moment est choisi également, à partir de l'étude pilotée par la Cellule économique régionale de la construction intitulée

«L'empreinte socio-économique des Scop du BTP d'Occitanie», de témoigner de quelques-uns des atouts de nos Scop que sont l'implication des salariés, le dialogue avec nos parties prenantes, la qualité de vie au travail et, point déterminant pour nos régions d'implantation, notre fort ancrage territorial. Appréhender la notion d'empreinte socio-économique pour nos entreprises, c'est améliorer la compréhension de leur modèle économique, et analyser comment leur activité influe sur les tissus économiques locaux.

C'est aussi placer le dialogue avec nos parties prenantes sur le partage de nos valeurs coopératives, sur les retombées fiscales et sociales de l'activité déployée sur un territoire. À la lecture de cette étude, à travers les indicateurs de performance, on découvre la contribution directe, indirecte, et même induite, des Scop du BTP à leur région. Constitué principalement de TPE-PME implantées solidement sur leur territoire, offrant des emplois indémoustrables, ce secteur démontre, à travers cette étude consacrée aux Scop du BTP, qu'il s'agit bien d'un acteur essentiel du tissu local et de la vie socio-économique de nos territoires.

Véronique Malecki
27 septembre 2021



L'essentiel de la Fédération des Scop du BTP dans sa poche

La Fédération des Scop du BTP vient de lancer sa première application mobile, consacrée et réservée à ses adhérents. Ce nouveau service a l'ambition

d'apporter une information concise et rapide à l'adhérent, directement sur son Smartphone. Cette application est le complément idéal de l'espace Web mis à disposition des adhérents sur le site scopbtp.org, lui aussi revu pour l'occasion. L'objectif principal de

notamment par le biais d'envoi de notifications. La grande majorité des contenus que l'on retrouve sur l'application est réservée aux adhérents, ce qui nécessite d'être connecté via son login et son mot de passe (un accès unique par Scop). L'application propose une barre de recherche qui permet aux adhérents de trouver les informations qu'ils souhaitent de façon rapide et intuitive. Elles peuvent être épinglées dans une rubrique spécifique:

«Mes favoris». Aussi, pour que chaque abonné dispose des informations qu'il juge vraiment utiles, chacun cible ses centres d'intérêt. L'application est ainsi personnalisée en fonction des choix effectués par l'abonné dans sa fiche «Mon compte». Autre atout de l'application «Fédération SCOP BTP»: elle permet d'entrer directement en contact avec la Fédération des Scop du BTP sur le plan régional ou national, par e-mail ou par téléphone.

Téléchargez l'application dès maintenant!



Bienvenue à la CAE Au Cordeau!

Au Cordeau est une coopérative d'activités et d'emplois qui œuvre dans les métiers du bâtiment. Elle est implantée en Meurthe-et-Moselle (54) et plus précisément à Lunéville. Cette CAE est hébergée par une autre entreprise spécialisée dans les travaux publics: Prestini TP, où Guillaume Prestini, le dirigeant, préside également la CAE. Le cœur de métier de la CAE se définit autour du second œuvre et de la construction.

Cette formule minimise les risques pour les entrepreneurs qui ont alors un statut d'entrepreneur-salarié. Ainsi, les contraintes administratives et comptables sont allégées. Les entrepreneurs sont autonomes sans être obligés de s'inscrire comme indépendants. Ils ont la chance d'être à la fois autonomes dans la création et le développement de leur activité, tout en bénéficiant du statut de salarié. Ils n'ont pas à créer de structure juridique – la gestion administrative de leur entreprise étant prise en charge par la coopérative – et sont rattachés au régime général de la sécurité sociale.

Aujourd'hui, une dizaine d'entrepreneurs ont rejoint cette structure, convaincus de la valeur ajoutée de cette dernière et de la qualité des prestations offertes. Cela permet de rompre la solitude de l'artisanat et de se consacrer entièrement à son métier.

Le parcours pour devenir associé

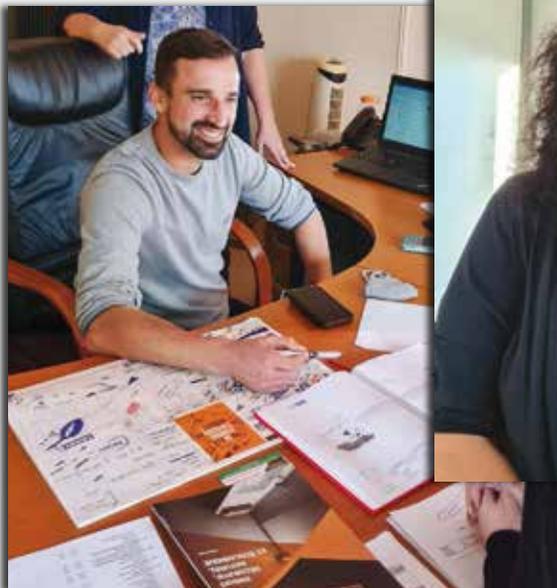
Danièle Maxant, chargée de mission à la coopérative, est la première interlocutrice que rencontrent les

porteurs de projet. Après des échanges, une réunion d'information et un entretien avec la direction, le porteur de projet peut s'engager dans le cadre d'une convention. Durant une période déterminée, il peut exercer son activité et participer à des ateliers favorisant les échanges. Une fois le projet pérenne sur le long terme, un CDI est proposé à l'entrepreneur qui pourra postuler dans un délai de trois ans au statut d'associé.

Cinq personnes dans le second œuvre ont déjà rejoint la CAE: deux menuisiers, un plombier chauffagiste, un électricien et un peintre. Les professionnels ne manquent pas de travail. Ils sont accompagnés par un expert des chantiers spécialisé en conduite de travaux. Plusieurs autres entrepreneurs devraient rallier la structure: un maçon, un plaquiste, une architecte d'intérieur, un spécialiste de la réfection de vitraux et un autre dans l'isolation écologique. La CAE est un concept sécurisant et protecteur. «*On peut y faire toute sa carrière professionnelle*», souligne Danièle Maxant.

Ce concept est en phase avec les valeurs de l'ESS. Il est destiné à un public de demandeurs d'emploi, de bénéficiaires des minima sociaux, de salariés, d'entrepreneurs en activité... Les candidats de moins de 30 ans et ceux à la recherche d'un emploi peuvent bénéficier de la prise en charge de l'accompagnement au test d'activité, à hauteur de 700 € pour six mois. «*On peut le prolonger jusqu'à deux ans avec une aide de la Région, mais, dans le*

bâtiment, c'est rare. Au bout d'un an, on voit si une personne est apte ou pas. Si elle ne l'est pas, on aidera à la réorienter», précise Danièle Maxant. Dans l'avenir, la CAE envisage la création d'un tiers-lieu (un espace de travail partagé) qui serait destiné aux activités liées à l'habitat avec entre autres un showroom. On y exposerait le savoir-faire des entrepreneurs-salariés de la coopérative.



Danièle Maxant

Chargée de mission à la coopérative Au Cordeau

T ransmission

Scherberich MH: « Une jeune entreprise avec un fort capital d'expérience! »



La transformation en Scop: l'atout de taille à la fois pour s'inscrire dans une continuité et pour inventer un futur grâce aux compétences des salariés en place. Alain Petersen, l'actuel gérant, témoigne...

Et voilà que l'entreprise éponyme de rayonnement régional créée par Louis Scherberich en 1937 rencontre des vents contraires qui l'obligent à être placée en redressement judiciaire le 3 mars 2020. Son président,



Philippe Scherberich, est alors sollicité par quelques grands groupes, surtout intéressés par la reprise de l'activité gros œuvre. Une petite quinzaine de jours plus tard, patatras! Le confinement est décrété et les potentiels repreneurs font machine arrière.

«Le confinement nous a servi!» explique Alain Petersen, l'actuel gérant de l'entreprise. «Nous avons mis à profit cette période pour réfléchir à un projet de reprise en Scop de l'activité, centrée sur la restauration des Monuments historiques. C'est mon collègue Matthieu Loeffler, chargé d'études, qui nous a soufflé l'idée.»

La période est exaltante, propice au montage du projet. Non seulement Philippe Scherberich est ouvert à l'idée, mais en plus c'est l'administrateur

judiciaire lui-même qui a communiqué le contact de Marie-Madeleine Maucourt, de l'Union régionale des Scop Grand Est. Les neurones s'échauffent. Les réunions en visioconférence s'enchaînent. Elles permettent de vérifier que les 24 salariés du secteur Monuments historiques sont partants et de finaliser le montage du projet. «Le rôle de Marie-Madeleine a été décisif dans la reprise, à la fois pour nous accompagner et pour faire le lien avec l'environnement extérieur, les banques notamment. Sans elle, nous n'aurions pas été capables de mener à bien ce projet», souligne A. Petersen. Pour convaincre le tribunal de commerce de la viabilité du projet, les repreneurs ont quelques atouts. Ils s'appuient sur le dispositif ARCE de Pôle emploi, apportent chacun un capital

de base (460 € et 20 % de leur prime de licenciement), et bénéficient des «bourses d'émergence» de la Région (4 000 € par tête). La cause est entendue. Après la reprise des actifs (juillet 2020), la Scop Scherberich MH

est à flot, soutenue par la Scop régionale Mader (gros œuvre, génie civil), qui a pris une part de la nouvelle société pour crédibiliser la démarche...

Les salariés: la vraie valeur de l'entreprise

Au-delà des chiffres, il y a aussi la compétence et l'expérience de ceux qui y travaillent. C'est sans doute là que réside la vraie valeur de l'entreprise. Responsable du service Monuments historiques dans l'ancienne entité, A. Petersen, l'actuel gérant, a intégré la boîte en 2007 et a autour de lui une équipe expérimentée qui connaît tous les rouages de l'entreprise. «L'avantage de la transmission, explique-t-il, c'est que la nouvelle entreprise peut s'appuyer sur un capital d'expérience formidable.»

«À part une motivation supplémentaire» aiguillonnée par le versement d'une prime en juin dernier, pas de révolution. La Scop a parfaitement franchi le cap de la transmission. «Aujourd'hui, les commandes rentrent, nous avons une visibilité sur plusieurs années et nous cherchons à recruter.» ■

Photos : © Scherberich MH



Scherberich Monuments historiques (Colmar, Haut-Rhin)

Création (en Scop) : été 2020

Salariés/associés : 24/24 (plus la Scop Mader, associée extérieure)

CA : 2,5 M€

Secteur d'activité : restauration de Monuments historiques, taille de pierre.

Aire géographique : le Grand Est